

**DÉBAT PUBLIC**  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

# PRODUCTION DE DÉCHETS : QUELS ENJEUX ET ALTERNATIVES CONCRÈTES ?

**COMPTE-RENDU DU DÉBAT**

**MARDI 22 NOVEMBRE 2022 À CLUNY**

Débat organisé avec le soutien de :

Programme porté par :

Programme financé par :

# SOMMAIRE



## PRODUCTION DE DÉCHETS : QUELS ENJEUX ET ALTERNATIVES CONCRÈTES ?

- **Introduction**

- **Partie 1**

*Réduction des déchets, quels sont les enjeux et les défis pour le territoire ?*

*Quels champs d'actions sur le territoire ? Comment les collectivités, l'État, les consommateurs et les producteurs de déchets peuvent-ils s'organiser pour atteindre les objectifs ? Quels leviers mobilisables à l'échelle locale ? Quels freins ?*

- **Partie 2**

*Comment pouvons-nous agir individuellement et collectivement pour réduire nos déchets ?*

*Comment limiter sa production de déchets ? Quel ordre de priorité des actions pour réduire la quantité de déchets générés ? Quelles solutions locales ? Quelles solutions à plus grande échelle ?*

- **Conclusion**



Mardi 22 novembre 2022 de 17h à 22h



Salle Justice de paix (71)

**30 personnes présentes**

**3 intervenants**

**153 minutes de débats**

# INTERVENANT.E.S

- **Claire Mallard**, Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- **Catherine Pegon**, Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagère (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne

- **Valérie Daubard**, Association Le Pont

Avant le débat, nous avons organisé une visite de la **déchetterie et de la ressourcerie de Cluny**. 20 personnes étaient présentes.



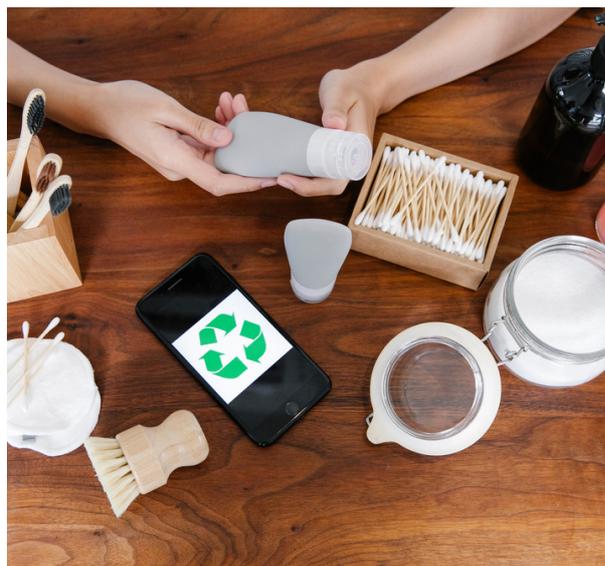
# INTRODUCTION

Chaque année, **un français jette en moyenne 568 kg de déchets**. Ces derniers représentent une source de pollution importante impactant la biodiversité et les écosystèmes. **La collecte et le traitement des déchets sont responsables de 5 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial**. Le recyclage permet d'éviter 23 millions de tonnes de CO2. La réduction des déchets représente donc un enjeu clé en termes d'environnement.

Adoptée en février 2020, la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** fixe un objectif de réduction de 15% des déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2030. Cette loi commence à traduire des objectifs opérationnels et sectoriels notamment pour le vrac, le réemploi, etc. (exemple : usage d'emballages réemployables pour la restauration collective en 2023).

En Bourgogne-Franche-Comté, le plan régional de prévention et de gestion des déchets fixe les objectifs suivants : réduire la production des DMA de 15% entre 2010 et 2025 et de 20% entre 2010 et 2031. Depuis 2010, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagère (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne (constitué de la communauté de communes du Clunisois et Saint Cyr Mère Boitier) est engagé dans un programme local de prévention des DMA fixant un **objectif de réduction de 17% entre 2010 et 2026**.

Comment ce territoire peut-il atteindre cet objectif en tenant compte de ses spécificités ?



UN FRANÇAIS JETTE \*  
**568 KG  
DE DÉCHETS**  
EN MOYENNE CHAQUE  
ANNÉE

\* SOURCE : THEGOODGOODS.FR  
\* SOURCE : ARB BFC



# PARTIE 1

Réduction des déchets, quels sont les enjeux et les défis pour le territoire ? Quels champs d'actions sur le territoire ? Comment les collectivités, l'État, les consommateurs et les producteurs de déchets peuvent-ils s'organiser pour atteindre les objectifs ? Quels leviers mobilisables à l'échelle locale ? Quels freins ?

## Intervention Claire Mallard, Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Nous avons rencontré un problème d'enregistrement. L'intervention de Claire Mallard ne pourra être retranscrite.

## Intervention de Catherine Pegon, Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagère (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne

Présentation du Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagère (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne



### Le fonctionnement du SIRTOM

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : 2 Communautés de Communes (CC Clunisois, CC Mère Boëtier)

- 58 communes / 21 968 habitants
- Compétences gestion et prévention des déchets (collecte/transport)
- Pas de compétence fiscale et réglementaire
- Transfert de la compétence traitement et tri des collectes sélectives au SYTRAIVAL au 1er janvier 2017
- Gestion des déchets en régie et prestations
- 5 déchèteries gérées en régie
- Collecte Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en porte à porte et points de regroupement
- Collecte emballages en porte à porte et points de regroupement
- Collectes verre / papier en apport volontaire (via marché du SYTRAIVAL)

Chiffres clés 2021

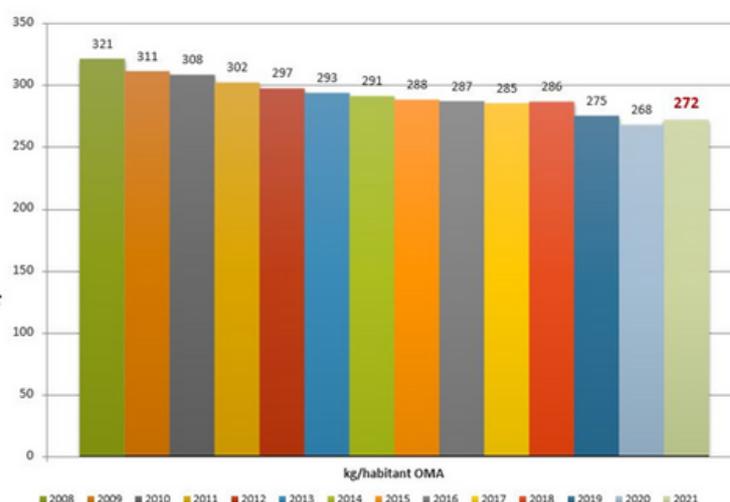
SIRTOM de la Vallée de la Grosne : 451 kg/hab. 107€/hab.

Chiffres BFC 2019 : 488kg/hab.



Ensemble des collectes sans déchèteries :

- 5 968 tonnes collectées
- 272 kg/hab.
- Hausse de 1,7 % / 2020
- **Collecte et flux spécifiques complémentaires 3,93 kg/hab :**
  - Textiles en bornes 79 t (Le Relais) ; + 27%/2020 )
  - Amiante 7,48 t ; + 2,5 %/2020



### Données quantitatives 2021 pour les déchèteries

5 déchèteries :

3 940 tonnes collectées (hors gravats / 5 317 t avec gravats)

•179 kg/hab

### Données quantitatives 2021 déchets ménagers et assimilés (DMA)

•9 906 tonnes collectées

•451 kg/hab.

•Hausse de 4,28 %/2020

•107,8 € HT/hab

•Valorisation : 9,89% (enfouissement : 7,11 %)

### Caractérisations des ordures ménagères – juin 2021

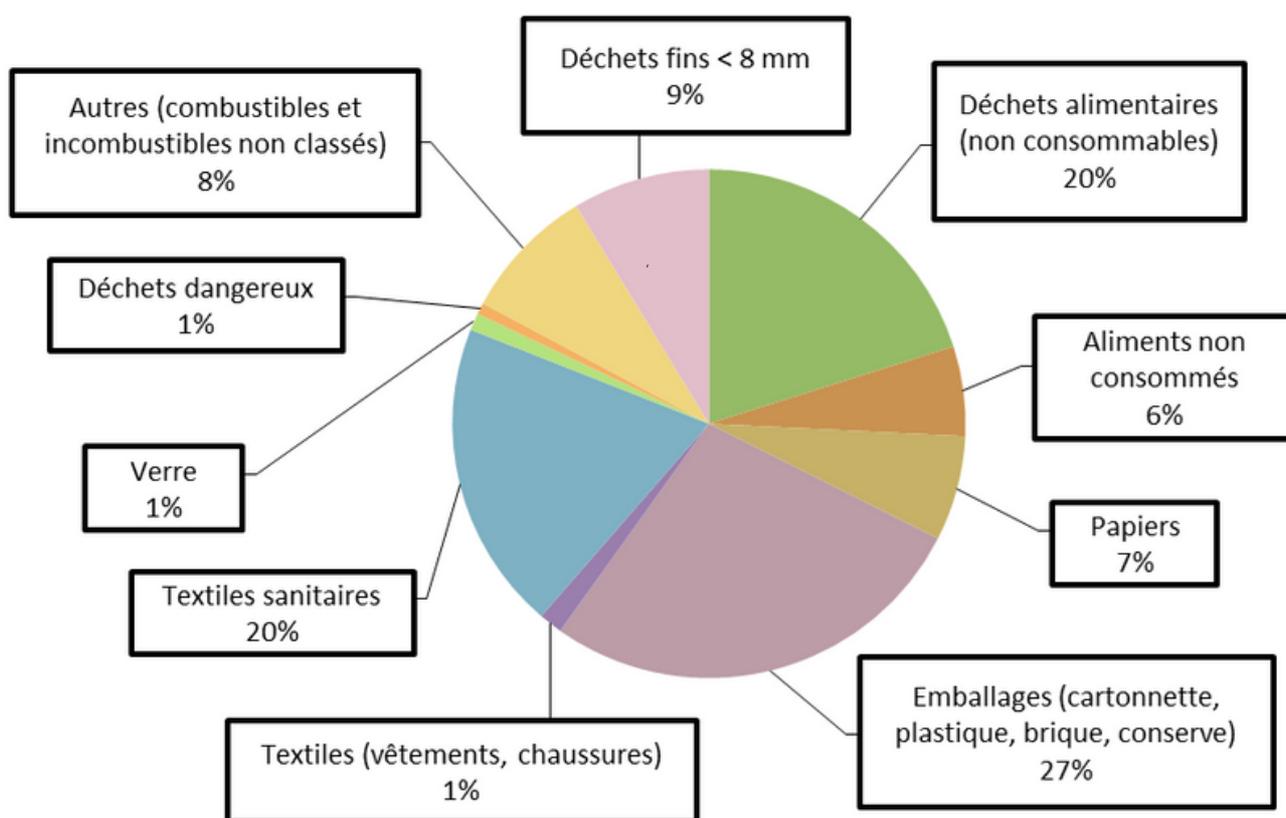
Objectifs :

•Suivre le contenu des ordures ménagères (1ère campagne en 2016)

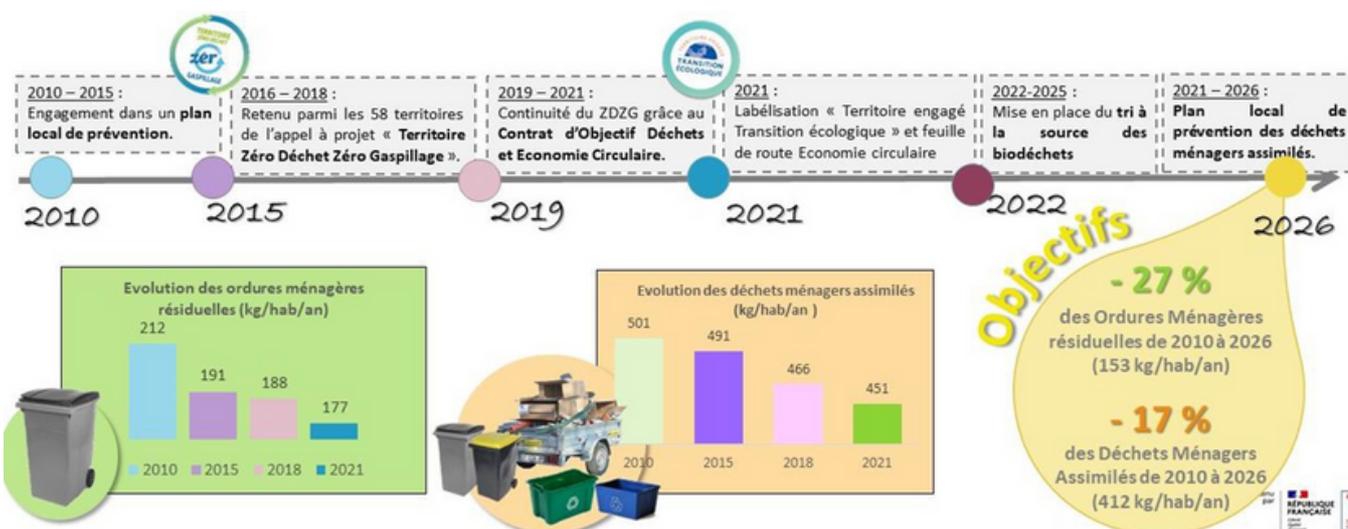
•Avoir des données quantitatives des déchets valorisables

•Orienter les actions

## Caractérisation des ordures ménagères du SIRTOM Juin 2021



### Contexte et historique



### Répondre aux objectifs réglementaires

#### Réduire de 10 % les DMA entre 2010 et 2020

- Pérenniser et développer les actions de prévention et les actions ZDZG[1]
- Rendre durable la politique d'économie circulaire.

[1] Zéro déchet zéro gaspillage.

En 2014, puis en 2015, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, a lancé des appels à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » afin d'identifier des territoires volontaires pour s'engager sur la réduction du gaspillage, la prévention et la valorisation des déchets. Ces territoires ont été accompagnés par l'ADEME dans leur démarche.

Atteindre un taux de valorisation matière de 55% en 2020 et 65% en 2025

- Mettre en place, dans le cadre du SYTRAIVAL, l'extension des consignes de tri (modification des collectes, développement des collectes des emballages...) en 2022
- Développer le tri à la source des bio déchets, hors collecte des OMr (compostage individuel, compostage collectif, gestion des gros producteurs...), d'ici 2023

Réduire de 50 % l'enfouissement par rapport à 2010 :

2021 : - 87 % (2010 : 276,5 kg/hab - 2021 : 37 kg/hab)

Vers un changement d'habitudes

Les défis...

- Consommer et produire autrement pour préserver les ressources,
- Trouver des alternatives : réemployer, réutiliser et recycler au maximum.
- Accompagner le changement de comportements de la population pour limiter les impacts environnementaux et la production de déchets

## **PARTIE 2**

**Comment pouvons-nous agir individuellement et collectivement pour réduire nos déchets ?**

**Comment limiter sa production de déchets ? Quel ordre de priorité des actions pour réduire la quantité de déchets générés ? Quelles solutions locales ? Quelles solutions à plus grande échelle ?**

**Intervention de Valérie Daubard, Association Le Pont**

- 330 salariés dont 70 en parcours d'insertion
- 80 bénévoles
- 8 établissements et plus d'une trentaine de dispositifs
- 6 grands champs d'activité :
- Asile (494 places)
- Santé (38 places)
- Hébergement (471 places dont 256 places de CHR[2])
- Logement (78 places de logement adapté)
- Protection des majeurs (450 mesures)
- Insertion par le travail
- Un positionnement départemental avec couverture des zones rurales



[2] Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

## Présentation de l'activité Eco'Sol

- Ressourcerie
- 2 sites : Mâcon et Cluny
- 31,64 ETPI
- Chiffres clés 2021 :
- 85 salariés en parcours d'insertion
- 42% de BRSA[3]
- 47% de femmes
- 43% issus des QPV[4]
- 58% de sorties dynamiques
- 418 T détournées

## Focus sur l'activité en Clunyois

- Ouverture du site d'exploitation en septembre 2021
- A ce jour, pour l'année 2022 :
- 60 T détournées en déchetteries dont 40 T pour la déchetterie de Cluny
- 28 T récupérées par les apports individuels
- Majoritairement meubles, livres, textiles, vaisselle
- 30 T revendues en magasin auprès du grand public
- CA : 90 K€
- 16 personnes en parcours d'insertion

## L'exemple mâconnais : Eco'Cook

- Ouverture en 2018
- Conserverie/plats préparés
- Chiffres clés 2021 :
- 36 T récupérées
- 32 811 repas confectionnés
- 23 salariés en parcours
- 60% de femmes
- 30% de moins de 25 ans
- 30% de BRSA
- 43% de taux de sorties positives
- A destination :
- Grand public
- Institutions publiques
- Accueil de jour
- CHRS
- Maraudes

Les questions du public n'ont pas pu être retranscrites à cause d'un problème d'enregistrement.

[3] Bénéficiaires du RSA.

[4] Quartier prioritaire de la politique de la ville.